

Recommandations aux auteurs cAArgo

Présentation du texte :

Chaque article doit se présenter sous la forme d'un fichier électronique enregistré en format .doc. Le texte doit être saisi en Times New Roman corps 12, interligne 1,5.

La longueur de l'article doit être comprise entre 40 000 et 50 000 signes.

La longueur des comptes rendus doit être de 10 000 signes maximum.

L'article doit être structuré comme suit :

1. Présentation rédigée de l'auteur contenant l'affiliation, le statut et les thèmes de recherche.
2. Mots-clés au nombre de cinq séparés par des tirets. Chaque mot est rédigé en minuscule, exceptés les noms propres. Les mots en langue étrangère doivent être en italique.

Modèle de présentation :

Jean Derive est professeur émérite à l'université de Savoie et chercheur au LLACAN (Langage, Langues et Cultures en Afrique Noire - UMR 8135 du CNRS). Ses thèmes de recherche ont porté principalement sur la littérature comparée (littératures africaines, francophonie) et sur l'ethnolinguistique (oralités africaines).

Mots-clés : parole – genres – Afrique – pratiques langagières – circuits

Quelques réflexions, en guise de bilan, sur les représentations autochtones de la parole en Afrique

Jean Derive,
université de Savoie/LLACAN

PRÉSENTATION DU TEXTE

Le texte doit être présenté le plus simplement possible, sans mise en page élaborée. Il doit être justifié.

Titres

Le titre de l'article est centré sur la page et en police 14. En-dessous, aligner à droite votre prénom et votre nom et faire figurer à la ligne l'institution à laquelle vous êtes rattaché.

Les titres de partie et les intertitres ne doivent être ni en majuscules, ni numérotés, ni ponctués d'un point final. Les titres doivent figurer en gras et les intertitres en italiques.

Titre Times New Roman, taille 14 gras et interligne 1,5, centré.

Intertitre 1 Times New Roman, taille 12 gras et interligne 1,5, aligné à gauche.

Intertitre 2 Times New Roman, taille 12 italique et interligne 1,5, aligné à gauche.

On ne dépassera pas trois niveaux de titres.

Citations

- Pour chaque citation, respectez la typographie originale de l'auteur.
- Pour chaque citation, mentionnez les références. Exemple : (Héritier, 1996 : 100).
- Les guillemets françaises (« ») doivent être utilisées et non les guillemets anglaises (" "). À l'intérieur d'une citation, insérez des guillemets simples (' ').
- Les crochets vous permettent d'indiquer ajout, suppression et modification dans le texte cité.

Exemple :

« À chaque génération pénètrent donc dans la *tsimia*, grande maison cérémonielle construite spécialement pour la circonstance, tous les garçons du même âge appartenant à tous les lignages sans exception et qui vont être initiés en même temps. Or la *tsimia* [...] revêt pour les Baruya une signification très précise. » (Godelier, 1982 : 135 ; l'italique est de l'auteur)

- Si l'auteur présente en italique ou gras un terme ou une expression dans le passage sélectionné, faites-les figurer également en italique en mentionnant dans la référence bibliographique assortie à la citation que la mise en valeur est de l'auteur lui-même.

Exemple : (Bazin, 2008 : 192 ; l'italique est de l'auteur).

Si vous mettez en valeur un terme ou une expression dans une citation, mentionnez-le.

Exemple : (Bazin, 2008 : 193 ; c'est moi qui souligne).

- Les citations courtes (moins de cinq lignes) sont placées entre guillemets et les citations longues (cinq lignes et plus) constituent un paragraphe séparé avec guillemets, double renvoi à la ligne et alinéa.
- Pour les citations en langue étrangère (anglais, espagnol, portugais, allemand), présentez la version originale en note de bas de page. Stipulez qui est l'auteur de la traduction tel que : (la traduction est la mienne) ou (Appadurai, 1986 : 100 ; la traduction est de Jean-Pierre Warnier, 2006 : 4).

Notes de bas de page

Les notes, dont il ne faut pas abuser, doivent être mises en bas de page. Les appels de note sont en exposant. Si l'appel suit une citation, le chiffre de la note d'appel se place en exposant immédiatement après le dernier mot de la citation, avant toute ponctuation et avant les « guillemets¹. »

Usage des italiques et des majuscules dans les règles typographiques de l'Imprimerie nationale

- Vous emploierez l'italique pour les titres d'œuvres, de journaux, de revues.
- Les mots étrangers doivent également être mis en italique, sans guillemets ainsi que certaines locutions latines non francisées : *ad hoc*, *ad libitum*, *a fortiori*, *a posteriori*, *a priori*, *bis*, *grosso modo*, *ibidem*, *idem*, *in extenso*, *in extremis*, *in fine*, *infra*, *loc.cit.*, *modus vivendi*, *op.cit.*, *passim*, *quater*, *sic*, *statu quo*, *supra*, *ter*, *via*, *vice versa*.

¹ Voici un excellent exemple. On remarquera au passage que le texte des notes est rédigé à simple interligne et dans une taille de caractère inférieure à celle utilisée pour le corps du texte.

En revanche, d'autres expressions latines sont passées dans le langage courant et ne sont pas présentées en italique : *critérium*, *desiderata*, *duo*, *duplicata*, *erratum*, *exeat*, *exequatur*, *impedimenta*, *in-folio*, *in-octavo*, *in-quarto*, *intérim*, *maximum*, *memento*, *mémorandum*, *minimum*, *minus habens*, *muséum*, *pensum*, *post-scriptum*, *quatuor*, *référendum*, *requiem*, *solo*, *tollé*, *triplicata*, *ultimatum*, *vade-mecum*, *veto*, *visa*.

- Les abréviations « cf. » et « etc. » ne s'écrivent pas en italique.
- Ajoutez un accent aux majuscules : À, É, È, ...
- Pas de majuscule après les deux points ou un point virgule.
- En ce qui concerne les signes, ajoutez une majuscule à la première lettre du premier mot.
Exemples : OMC (Organisation mondiale du commerce)

Quelques exemples d'abréviations

Pour les siècles : XV^e siècle

Et caetera : etc. et non etc...

Monsieur : M. et non Mr.

Messieurs : MM.

Madame : M^{me}

Mesdames : M^{mes}

Premier, première : 1^{er}, 1^{re}

Deuxième, troisième : 2^e, 3^e

PRÉSENTATION DES ILLUSTRATIONS

Format

Les illustrations ne sont pas intégrées dans le corps du texte mais remises dans un fichier séparé dans un format JPEG.

L'emplacement des illustrations doit être signalé en rouge dans le texte et doit figurer tel que :

Fig.1 : transports et circulations à Port-au-Prince (Haïti)

© Nadège Mézié (2006)

La légende ne comporte pas de majuscule ni de point.

Autorisation de reproduction

Chaque document iconographique est soumis à la législation en vigueur en matière de droit de reproduction, et ne peut donc être reproduit sans l'accord préalable de l'auteur ou de l'éditeur.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Insertion d'une référence bibliographique dans le corps du texte

Attention : toutes les références bibliographiques présentées dans le corps du texte ou en note de bas de page doivent se retrouver dans la bibliographie finale.

- Les références bibliographiques sont insérées de manière abrégée entre parenthèses dans le texte.

1^{er} cas : si l'index fait suite à une citation, faire comme il suit : (Leiris, 1934 : 20).

2^{ème} cas : si l'index fait référence à un ouvrage sans citation : (Leiris, 1934).

3^{ème} cas : s'il s'agit d'une référence à un article d'une revue scientifique en ligne : (Nom de l'auteur, en ligne).

- Si vous faites référence à un ouvrage ou un article cité précédemment :

Il existe un système conventionnel d'abréviations pour signaler les références récurrentes des ouvrages cités. Après une première référence complète :

id., mis pour *idem*, désigne le même auteur ou la même auteure qu'à la référence précédente ;

ibid., mis pour *ibidem*, désigne le même auteur et le même ouvrage qu'à la référence précédente ;

loc. cit., mis pour *loco citato*, désigne le même auteur, et même ouvrage et la même page que la référence précédente.

op. cit., mis pour *opere citato*, suit le prénom et le nom de l'auteur et désigne un ouvrage déjà cité de cet auteur ; si la confusion menace (parce qu'on aurait cité entretemps plus d'un ouvrage du même auteur), on répète la référence complète.

| POSITION | même auteur | même ouvrage | même page | | |
|------------------------|-------------|--------------|-----------|------------------|---|
| immédiatement après | X | | | id. | + titre+lieu de publication+éditeur+année+pag |
| | X | X | | ibid. | +numéro de page |
| | X | X | X | loc. cit. | s'emploie seul |
| déjà cité précédemment | (x) | X | | op. cit. | prénom+nom+ <i>op. cit.</i> , + page |

1. Victor-Lévy Beaulieu, *Race de monde*, Montréal, VLB Éditeur, 1979 : 31.
2. *Ibid.* : 74.
3. Réjean Ducharme, *L'Avalée des avalés*, Montréal, Édition du Bélier, 1967 : 17.
4. Victor-Lévy Beaulieu, *op.cit.* : 63.
5. Jacques Godbout, *Le Couteau sur la table*, Paris, Éditions du Seuil, 1965 : 71.
6. *Ibid.* : 87.
7. *Id.*, *Les Têtes à Papineau*, Paris, Éditions du Seuil, 1981 : 155.
8. *Loc. cit.*

Références bibliographiques présentées en fin d'article

Attention : toutes les références bibliographiques présentées en fin d'articles doivent être présentes dans le texte ou en note de bas de page.

➤ Présentez une bibliographie classée par ordre alphabétique à partir du nom des auteurs.

➤ Si l'ouvrage auquel vous vous référez comporte une édition originale :

Exemple :

Leiris M.,

1981, *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard (1^{er} édition 1934).

Si cet ouvrage comporte une édition originale dans une langue étrangère :

Exemple :

Lewis O.,

1963, *Les enfants de Sanchez. Autobiographie d'une famille mexicaine*, Paris Gallimard (Édition originale en anglais de 1961).

➤ Pour un livre en français :

Exemple :

Liberski-Bagnoud D.,

2002, *Les dieux du territoire. Penser autrement la généalogie*, Paris, CNRS Éditions.

- Pour un livre dans une langue étrangère, conformez-vous à la typographie du titre tel qu'il apparaît sur la couverture de l'ouvrage.

Exemple :

Mc Carthy Brown K.,

1991, *Mama Lola: A Vodou Priestess in Brooklyn*, Berkeley/Los Angeles/London, University of California Press.

- Pour un ouvrage collectif en français

Exemple :

Amselle J.-L. et M'Bokolo E. (dir.),

1985, *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte.

Lorsqu'il y a plus de trois auteurs, indiquez le nom de famille du premier suivi de la mention *et al.*

Exemple :

Affergan F. (et al.),

2003, *Figures de l'humain. Les représentations de l'anthropologie*, Paris, Éditions de l'EHESS.

- Pour un ouvrage collectif en anglais :

Exemple :

Appadurai A. (ed.),

1986, *The Social Life of Things. Commodities in Cultural Perspective*, London/New York, Cambridge University press.

- Pour un article dans un ouvrage collectif :

Exemple :

Chrétien J.-P.,

1985, « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi » in Amselle J.-L. et M'Bokolo E. (dir.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte : 129-165.

- Pour un article dans une revue :

Exemple :

Canut C.,

2006, « Construction des discours identitaires au Mali. Ethnicisation et instrumentalisation des *senankuya* », *Cahiers d'études africaines*, 184/4 : 967-986.

Présentez le titre de la revue en italique et, dans l'ordre, le numéro et le volume d'une revue tel que numéro de la revue/volume paru l'année.

- Pour un article scientifique en ligne :

Exemple :

Tasos K.,

2012, « Entre vote et marchandage », *Cahiers balkaniques* [En ligne], 40. Mis en ligne le 09 mars 2012, consulté le 24 avril 2012. Disponible sur : <http://ceb.revues.org/1269>

- Pour une thèse :

Exemple :

Vibert S.,

1999, *La Quête russe de l'Universel : mouvement slavophile et hiérarchie de valeurs socio-communautaire (1825-1855)*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, thèse de doctorat.

- Pour une communication à un colloque :

Exemple :

Bernand C.,

2004, « Anthropophagie, harmonies et dissonances ... », communication au colloque sur L'Expérience métisse, organisé par le musée du quai Branly, Paris, 2-3 avril 2004.

- Pour une succession de références bibliographiques publiées la même année par le même auteur, ajoutez une lettre (a, b, c, etc.) en minuscule :

Exemple :

Chaudat P.,

2004a, *Les mondes du vin. Ethnologie des vignerons d'Arbois*, Paris, L'Harmattan, Connaissance des Hommes.

2004b, « Symbole à boire » in *Socio-anthropologie. Revue interdisciplinaire de sciences sociales*, Dossier spécial : Boire, 15, 1^{er} semestre : 67-87.

- Pour un article de presse, un film ou un ouvrage non scientifique, ils doivent être présentés à part. Exemples :

Ry J.-P.,

« La machine de mort du régime à l'œuvre », *Le Monde*, 31 Août 2012.

Rouch J.,

1974, *Cocorico ! Monsieur Poulet*.

Kourouma A.,

1998, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, Paris, Éditions du Seuil, Points.